



LIMOGES HABITAT

Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Publié le

ID : 087-278708516-20230228-20230228_B10-DE



Extrait du Registre des Délibérations du Bureau

Séance du 28 FEVRIER 2023

20230228_B10 - RESIDENCE PIERRE ASTIER à Limoges – Achat en VEFA de 6 logements collectifs (3 PLAI ANRU – 3 PLUS hors NPNRU) – Réalisation d'un emprunt issu du cadre du « NPNRU – Financement d'opérations de reconstitution de l'Offre de logements sociaux (PLAI) » d'un montant total de 29 400 € auprès d'ACTION LOGEMENT SERVICES

Le Bureau de Limoges habitat s'est réuni le mardi 28 février 2023 à 16 heures 30 dans les locaux du Siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

Etaient présents :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Nicolas REROLLE, Vice-président

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

Messieurs Jean-Luc BONNET, Philippe CHADELAS, Dominique RENAUDIE, et Xavier TRACOU, Administrateurs

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

La séance est ouverte à 16 heures 30 sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Dans le cadre de l'opération d'achat en VEFA de 6 logements collectifs dont 3 PLAI en reconstitution de l'Offre, 28 rue Pierre Astier à Limoges, ACTION LOGEMENT SERVICES propose à Limoges habitat un prêt de 29 400 € réparti comme suit : 29 400 € pour les logements PLAI.

Les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

- Montant : 29 400 € pour les logements PLAI
- Taux : indexé sur le livret A diminué d'une marge de 2,10 % avec un taux plancher à 0,25 %
- Durée : 50 ans avec un différé de 15 ans
- Echéances : trimestrielles

Cet emprunt est accordé en contrepartie d'un droit de réservation, avec droit de suite de 30 ans pour :

- 1 logement PLAI collectif sur l'opération financée

Il est demandé aux membres du Bureau de bien vouloir autoriser Madame la Directrice générale à signer le contrat devant régler les conditions de ce prêt ainsi que les demandes de versement de fonds.

o
o o

Après avoir délibéré, les membres du Bureau décident d'adopter, à l'unanimité, la proposition qui leur est présentée.

Formalités de publicité effectuées
le **13 MARS 2023**

Pour extrait conforme,
Limoges, le **13 MARS 2023**
LA PRESIDENTE
Catherine MAUGUIEN-SICARD

